



La lettre de Sapois



N° 86

Sapois, le 1^{er} octobre 2020

- **Fermeture de la mairie samedi 3 octobre**

La permanence en Mairie samedi 3 octobre de 10h à 12h n'aura exceptionnellement pas lieu.

- **Chatons abandonnés**

Bonne nouvelle pour les 3 petits chatons abandonnés lundi, ils ont été adoptés.

- **Information chasse**

Pour rappel, la période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée, pour le département des Vosges, du 20 septembre 2020 à 8h au 28 février 2021 au soir.

- **Dégâts occasionnés par les sangliers**

Les agriculteurs, dont les cultures sont endommagées par les sangliers, ont la possibilité d'effectuer une déclaration de dégâts.